



Assemblée générale (spéciale)

Procès-verbal

Date : 6-7-8 février 2024

Heure : 7h30 – 11h30 – 15h30 – 18h00

Lieu : CHUSJ : 6 février : AMPHI Justine Lacoste

7 février : AMPHI Marcel Lacoste

8 février : AMPHI Justine Lacoste

CRME : Pauline Turpin

Zoom : 812 2795 3038

EXÉCUTIFS PRÉSENTS :

Stéphane Payette, **présidence par intérim**

Marie-Josée Bellerose, **secrétaire générale**

Debbie Ann Bourdages, **trésorière**

Sophie Rouleau, **responsable comité SST**

Emmanuelle Gileau, **responsable comité de griefs**

Sylvie Marion, **v.p. catégorie 3 CRME**

CONSEILS PRÉSENTS :

Sylvie Després, **agent de griefs**

Michel Sancho, **agent mob**

Isabelle Queyroi, **agent de griefs**

Deny Cloutier, **délégué métier**

Renaud Laprise, **délégué métier**

OFFICIERS ABSENTS

François Sévigny, **v.p. catégorie 2 Ste-Justine**

Caroline Cécyre, **délégué multiservices**

Joziane Casavant, **délégué salubrité**

Amel Karoui, **délégué liste de rappel**

ORDRE DU JOUR

6 février

Ouverture

Appel des membres du conseil

Admission des visiteur.euses

Adoption de l'ordre du jour

Adoption procès-verbal 18 janvier 2024

Présentation offre de la table centrale

7 février

Présentation offres de la table sectorielle

8 février

Recommandation sur l'adoption de l'entente de principe

Questions et commentaires

Vote à scrutin secret

Proposition de destruction des bulletins de vote

Levée de l'assemblée

Procès-verbal

6 février

Ouverture de l'assemblée

Stéphane Payette procède à l'ouverture de l'assemblée à **7h32**.

Appel des membres du conseil

Marie-Josée Bellerose fait l'appel des membres du conseil syndical.

Admission des visiteur.euses

- **Proposition** : Que l'assemblée accepte les visiteur.euses.

Proposé : **Suzanne Savoie**

Appuyé : **Mathieu Campeau**

ACCEPTÉ

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marie-Josée Bellerose procède à la lecture de l'ordre du jour.

- **Proposition** : Que l'assemblée adopte l'ordre du jour tel que lu.

Proposé : **Dominique Dubé**

Appuyé : **Suzanne Lavoie**

ADOPTÉ

Adoption procès-verbal 18 janvier 2024

Le procès-verbal a été envoyé à tout les membres par courriel.

- **Proposition** : Que l'assemblée adopte le procès-verbal du 18 janvier 2024.

Proposé : **Éric Narboni**

Appuyé : **Suzanne Lavoie**

ADOPTÉ

Présentation offres de la table centrale

Stéphane Payette présente à l'assemblée les offres de la table centrale.

La durée de la nouvelle convention collective est de 5 ans, soit du 1 avril 2023 au 31 mars 2028. L'offre est de 17.4% sur 5 ans. Soit de 6% au 1 avril 2023, de 2.8% au 1 avril 2024, de 2.6% + jusqu'à 1% maximum de plus d'IPC au 1 avril 2025, de 2.5% + jusqu'à 1% maximum de plus d'IPC au 1 avril 2026, et de 3.5% + jusqu'à 1% maximum de plus d'IPC au 1 avril 2027.

7 février

Présentation offres de la table sectorielle

Stéphane Payette présente à l'assemblée les offres de la table sectorielle.

(Voir PowerPoint)

8 février

Recommandation sur l'adoption de l'entente de principe

Que l'assemblée générale du SNE du CHU Sainte-Justine adopte l'entente de principe globale portant tant sur les matières de table centrale que sur les matières sectorielles et visant le renouvellement de la convention collective.

Proposé : **Emmanuelle Gileau**

Appuyé : **Éric Narboni**

ADOPTÉ

Questions et commentaires

Période de questions et commentaires.

Vote à scrutin secret

Stéphane Payette fait part à l'assemblée que les votes auront lieu électroniquement par simple sondage.

- **Proposition** : Que les bulletins de vote électroniques soient détruits à partir du 9 mars 2024.

Proposé : **Isabelle Queyroi**

Appuyé : **Patrice Miller**

ADOPTÉ

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée s'est terminée à **19h06**.



Stéphane Payette
Président par intérim
Syndicat national des employés-es
du CHU Sainte-Justine



Marie-Josée Bellerose
Secrétaire générale
Syndicat national des employés-es
du CHU Sainte-Justine